

Conditions Générales de Vente



Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping de la Presqu'île de Champaubert, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la réservation est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente (CGV).

Avec nos nouvelles CGV, réservez l'esprit léger avec la possibilité d'annuler votre séjour jusqu'à la date de début du séjour ! Elles prennent en compte les restrictions administratives liées au COVID-19 comme par exemple la fermeture des frontières ou la limitation de déplacement.

CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient effective uniquement après réception de l'acompte et après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations sont acceptées ou refusées en fonction de la disponibilité et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping de la Presqu'île de Champaubert propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location de mobil-home est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car un essieu pour 1 ou 2 personnes avec l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du camping.

Location de mobil-home

- Les hébergements locatifs sont équipés, le forfait de base est de 2 à 6 personnes selon le type de locatifs.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

Le camping offre les frais de réservation sur les locations et emplacements nus.

RÉSERVATION DE GROUPE

- Toute réservation de plus de 3 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme un groupe.
- Les hébergements proposés sur le site internet marchand sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.
- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le camping par téléphone, par e-mail. Le camping se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour une saison. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros et pour le nombre de personnes inclus dans le tarif par nuit, TVA incluse.
- Le montant de la taxe de séjour est variable.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour. En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement à la location.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation (25% d'acompte + solde du séjour).

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2. Prestations non utilisées

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières,
- Fermeture administrative du camping,
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays,
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping,

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable 12 mois, sera émis par le camping.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

3. Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

a. En cas d'annulation de la part du campeur sans souscription à la garantie annulation

Pour l'une des raisons suivantes (empêchant le séjour) :

- Fermeture des frontières
 - Fermeture administrative du camping
 - Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
 - Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping
- Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable jusqu'à la fin de la saison estivale en cours, sera émis par le camping.

Pour toutes autres raisons :

- Cas 1 : Annulation jusqu'à 60 (soixante) jours avant le début de séjour. L'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Les sommes versées, déduites du montant de l'acompte, seront remboursées. Si le paiement a été effectué en partie ou en totalité avec un bon à valoir d'une valeur supérieure à l'acompte : l'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un nouveau bon à valoir non remboursable d'une durée de 12 mois sera émis avec un montant du bon à valoir initial déduction faite de l'acompte de 25%.
- Cas 2 : Annulation moins de 60 (soixante) jours avant votre arrivée L'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un bon à valoir des sommes versées, déduit du montant de l'acompte, sera émis par le camping. Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible et a une validité jusqu'à la fin de la saison estivale en cours.

b. En cas d'annulation de la part du campeur avec une souscription à la garantie annulation

Assurance Campez Couvert : votre garantie de vacances sans souci ! Optez pour l'assurance Campez Couvert et assurez-vous un séjour sans tracas. Notre offre d'assurance annulation (facultative) garantit un remboursement de votre séjour en cas d'imprévu avant votre arrivée, et couvre vous couvre également en cas d'interruption de séjour, véhicule de remplacement, frais vétérinaires

En bref : 1. Simplicité et rapidité : Une démarche simple qui vous assure un remboursement sous 72 heures en cas d'annulation.

2. Couverture universelle : Que vous voyagiez en famille, entre amis ou en solo, tout le monde est couvert, sans restriction de lien familial.

3. Déclaration en ligne facilitée : Simplifiez votre démarche avec une déclaration en ligne conviviale pour une gestion rapide des incidents.

4. Souplesse d'annulation : Annulez votre séjour avec ou sans justificatif, nous comprenons que des imprévus peuvent survenir à tout moment. Souscrivez à l'assurance Campez couvert et offrez-vous des vacances en toute sérénité. Parce que vos moments de détente méritent d'être préservés.

Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation. Retrouvez les conditions générales d'annulation dans la rubrique assurance. Si le motif n'est pas couvert par l'assurance annulation ou si le dossier est refusé par celle-ci, les conditions générales des ventes du paragraphe 4 a. s'appliquent et le coût de l'assurance annulation sera déduit des sommes versées en cas d'annulation.

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée

- Le camping est ouvert d'avril à novembre, tous les jours de la semaine. L'heure maximum d'arrivée est 21h00. Ceci uniquement quand vous avez averti l'accueil /la réception avant 16h00 en basse saison et 18h00 en haute saison.
- Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 16h00 pour la remise des clefs de votre location.
- Emplacement camping : vous serez accueilli à partir de 14h00.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer, le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

- Hébergements locatifs : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré serait à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Le camping se réserve le droit de facturer les indemnités, pour les éventuels dégâts constatés lors de l'état des lieux de sortie. Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 100€ TTC vous sera demandé (voir la page tarifs).
- Emplacement camping : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'emplacement doit être libéré avant 12 heures du matin. L'emplacement sera rendu en parfait état de propreté, sans encombrant.
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés (exceptés les chiens de 1ère catégorie « chiens d'attaque »(Pit-bulls...) et de 2ème catégorie « chiens de garde et de défense »(rottweiler et autres) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence et rester sous la surveillance constante de leur maître (interdiction de laisser votre chien tout seul en votre absence) et les excréments doivent être ramassés.

Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les espaces communs (aire de jeux, chapiteau ...). Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

IMAGE

Vous autorisez le camping de la Presqu'île de Champaubert, ainsi que toute personne désignée par camping, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du camping - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion et sur les guides de touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au gérant de camping.

MEDIATION

Dans le cadre d'un litige, vous devez envoyer un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à la SARL MCM, gestionnaire du camping à l'adresse suivante : Camping de la Presqu'île de Champaubert – 52290 BRAUCOURT

RESPONSABILITÉ DU CAMPING LA PRESQU'ÎLE DE CHAMPAUBERT Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping, et notamment, les dates de fonctionnement, les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services. .

Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement en interne. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse : Camping de la Presqu'île de Champaubert 52290 BRAUCOURT N° SIRET : 391 665 114 00073

